

Offre de stage M1/M2 (3 à 6 mois)

Accompagner les réflexions du Syndicat sur la définition de référentiels des formes d'habitat et des densités en 2050 en Rhône Provence Baronnies

Lieu : Syndicat Mixte Rhône Provence Baronnies, Maison des services publics, Montélimar (26200)

Statut : Stagiaire

Poste : Stage rémunéré

Durée : 3 à 6 mois (à définir avec le/la stagiaire)

Début : Juin 2025 (dates à préciser avec le/la stagiaire)

Contexte

Porté par le Syndicat Mixte Rhône Provence Baronnies, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document stratégique à l'initiative des territoires intercommunaux. Il définit les orientations et objectifs en matière d'aménagement et de développement local à l'horizon 2050.

Créé par arrêté inter-préfectoral le 27 décembre 2018, le Syndicat mixte a pour objet l'élaboration du SCoT. Il concerne près de 234 000 habitants et couvre 177 communes structurées en 8 EPCI. Le territoire s'étend sur 3 départements (Ardèche-Drôme-Vaucluse) et deux Régions (Auvergne-Rhône-Alpes et PACA).

« La ville du futur est déjà là ». La sobriété foncière et le changement climatique engage les territoires à changer de modèle et incite les acteurs du SCoT à repenser les pratiques d'urbanisme et d'aménagement.

C'est dans ce contexte-ci que s'inscrit le sujet du stage. L'apport d'un.e stagiaire permet de poursuivre les réflexions menées par un [groupe d'étudiants en Master de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine \(IUGA\) en 2022](#), et de façon plus générale, alimenter les réflexions du futur SCoT. Notamment sur l'enjeu de l'utilisation économe du foncier et la mise en œuvre d'une sobriété foncière impliquant des nouvelles manières de concevoir l'habitat de demain dans le territoire et en imaginant des formes d'habitat alternatives à la maison pavillonnaire individuelle.

Il s'agit d'interroger la forme urbaine et son insertion paysagère et fonctionnelle au sein du territoire du SCoT de manière à dépasser la vision comptable pour aller une approche qualitative des projets, intensifier la sobriété foncière avec des densités de qualité sans dégrader le cadre de vie et la qualité de vie et proposer des niveaux de réponse cohérents et adaptés, à différentes échelles, dans l'objectif de définir des formes d'habitat denses en tant compte des particularités locales (armature urbaine, tissus existants, et spécificités locales).

Missions

Le Syndicat Mixte Rhône Provence Baronnies recherche un.e stagiaire qui aura pour mission de définir un référentiel des formes d'habitat et des densités dans le territoire Rhône Provence Baronnies.

Il s'agit :

- De réaliser un inventaire actuel et prospectif (à l'horizon 2050) de références urbaines et architecturales illustrées pour démontrer des possibilités de densification, d'intensification urbaine, de prise en compte des enjeux sociaux, écologiques et paysagers,
- Proposer des outils et des moyens pouvant être mis en œuvre dans le but de diversifier les formes d'habitat
- Progresser dans la définition d'objectifs quantitatifs adaptés aux spécificités du territoire

Durant le stage, le/la stagiaire aura pour principaux objectifs et missions :

- Observer le tissu urbain existant dans le territoire notamment par un repérage cartographique et de terrain des formes d'habitats existantes et des densités de logements à l'échelle des quartiers et aussi en référence aux objectifs des différents pôles,
- Proposer une méthode pour estimer le potentiel de densification des différents types des tissus urbains de manière à définir les capacités de densification en enveloppe urbaine sur les tènements non-bâties par type de tissu urbain et par niveau de polarités,
- Proposer des futures formes d'habitat et de densités de logements (représentation des volumétries, hauteurs, tailles des parcelles, etc. et définir les différents seuils de densité de logements) et formuler des préconisations pour aboutir à des propositions concrètes et adaptées qui seront à intégrer dans les documents du SCoT (notamment le Documents d'Orientations et d'Objectifs), en soulignant les conditions de réussites et les marges d'amélioration (caractère reproductible du modèle),
- Avoir une approche « sociologique » des densités acceptables.

Encadrement et modalités de fonctionnement

- Les missions viendront enrichir les réflexions du SCoT et les documents produits pour le futur SCoT en construction,
- Le/la stagiaire intégrera l'équipe du Syndicat. Il/elle participera à toutes les réunions utiles à la réalisation de ses missions. En ce sens, le/la stagiaire aura une vision globale de la procédure,
- Ce stage sera réalisé en présentiel dans les locaux du Syndicat,
- Des déplacements pourront avoir lieu sur l'ensemble du territoire du SCoT Rhône Provence Baronnie,

Profil requis

- Etudiant.e en architecture et urbanisme, à partir de la 1^{ère} année de Master, avec une appétence pour les questions urbaines et d'aménagement/urbanisme,
- Permis B (véhicule personnel nécessaire).

Connaissance, savoir-faire et savoir-être

- Motivation pour les thématiques du développement local et le travail avec les élus locaux,
- Connaissances indispensables sur les formes urbaines et architecturales, et des outils de planification
- Maîtrise des outils de SIG/cartographiques (Qgis) et outils de Modélisation 3D/dessins,
- Capacités d'analyse et de synthèse,
- Aptitude à travailler en transversalité avec l'équipe technique du Syndicat,
- Esprit d'initiative et curiosité.

Conditions

- Stage de 3 à 6 mois
- A partir de juin 2025 (dates précises à définir)
- Stage à effectuer en présentiel (dans les locaux du Syndicat, 1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar)
- Gratification selon la réglementation en vigueur

Candidature

Pour candidater, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation **avant le 1^{er} mai 2025** par courrier électronique scot@srpb.fr

Renseignements sur le stage : 06.74.30.74.56 ou scot@srpb.fr